

## Public

- Tout conducteur

## Prérequis

- Etre titulaire :
    - Du titre professionnel ECSR,
    - de l'autorisation d'enseigner
    - Des catégories B, BE, C, CE et D du permis de conduire
- Le CCS permet d'obtenir l'autorisation d'enseigner les formations du groupe lourd à condition de remplir les conditions suivantes :
- Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie B dont le délai probatoire fixé à l'article L. 223-1 est expiré + catégorie CE + catégorie D
  - Remplir les conditions d'aptitude physique, cognitive et sensorielle requises pour l'obtention du permis dont les modalités sont fixées par arrêté.
  - Remplir les conditions de moralité (Cf. articles L.212-2 et R.212-4 du code de la route), vérifiées par les services préfectoraux (du Département de domicile) sollicités.

## Positionnement pédagogique

- Evaluation de la conduite personnelle
- Etude d'un scénario pédagogique et présentation
- Un entretien individuel sur la motivation pour le métier, les représentations, l'expérience professionnelle et analyse des différents parcours

## Durée

- 245 h 00 en centre

## Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel.
- La formation se réalise par parcours continu
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludopédagogie, mises en situation, études de cas, quizz ...

## Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

## Suivi de l'exécution

- Feuille de présence émarginée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- Livret de suivi de formation du stagiaire

## Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

*Nous sommes particulièrement sensibles à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles*

## Nous contacter

grechformation@wanado.fr  
04.91.45.38.43



Spécialiste de l'enseignement routier

By AFTRAL



## CCS Groupe Lourd TITRE PROFESSIONNEL E.C.S.R. Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

### Objectifs généraux

- ◆ Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation
- Arrêté du 20 avril 2016 relatif au titre professionnel d'enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière*

### Tarif Formation -et Dates

- ◆ Modalités de prises en charge et/ou financement nous contacter
- ◆ Dates : nous contacter pour connaître les dates et lieux des prochaines sessions

### Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (jury de professionnels)

### Validation

- ◆ Certificat Complémentaire de Spécialisation groupe lourd du Titre professionnel d'Enseignant (e) de la conduite et de la sécurité routière (ECSR).
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Equivalences, passerelles : sans objet
- ◆ Débouchés : Formateur Moto
- ◆ Code RNCP : 35329
- ◆ Format code : 31802



### Agrément

- ◆ Agrément pour la formation délivré par le Préfet
- ◆ Agrément technique du centre pour la session d'examen délivré par la DDETS

### Indicateurs de Résultats

- ◆ Taux de satisfaction : 95 %
- ◆ Taux de réussite : 100 %
- ◆ Nombre de stagiaire : 8

Quallopi  
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DES VEHICULES DU GROUPE LOURD EN CIRCULATION ET HORS CIRCULATION	245 h 00
<p><b>Le cadre réglementaire s'appliquant à la conduite d'un véhicule du groupe lourd</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des catégories des véhicules du groupe lourd du permis de conduire</li> <li>2. Les normes et les réglementations relatives à la conduite des véhicules du groupe lourd : les obligations techniques, les obligations relatives à la conduite d'un véhicule du groupe lourd, la législation sociale, la formation initiale et continue, la visite médicale...</li> <li>3. La réglementation relative au transport des marchandises dangereuses</li> <li>4. La réglementation spécifique au transport d'enfants</li> <li>5. Les documents réglementaires du transport routier de voyageurs et de marchandises</li> <li>6. Responsabilités et assurances. La sécurité routière des véhicules du groupe lourd</li> <li>7. Le REMC appliqué à l'enseignement de la conduite des véhicules lourds</li> <li>8. Le panorama socio-économique du transport routier : rôle des transports routiers de voyageurs et de marchandises en France, en Europe et à l'international ; l'organisation de la profession des transports routiers : les acteurs principaux et leur rôle...</li> <li>9. L'accidentologie relative aux véhicules groupe lourd : évolutions statistiques ; système homme/véhicule/environnement ; notions de risque routier ; analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière relatives aux véhicules du groupe lourd ; les infrastructures routières et les gênes occasionnées par les véhicules du groupe lourd...</li> <li>10. Les principes généraux du développement durable appliqués à la conduite des véhicules du groupe lourd</li> <li>11. Typologies et préventions des risques : risques généraux d'insécurité routière occasionnés par l'utilisation du véhicule ; risques d'insécurité et nuisances occasionnées par la conduite d'un PL ; risques et maladies professionnelles ; risques liés au transport de marchandises...</li> </ol> <p><b>Conduite personnelle en sécurité en circulation</b></p> <p><b>Les caractéristiques techniques des véhicules du groupe lourd</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>12. Typologie des véhicules du groupe lourd</li> <li>13. Les caractéristiques techniques et de fonctionnement des différents types de véhicules du groupe lourd</li> <li>14. Mécanique élémentaire des véhicules du groupe lourd : emplacement, rôle et fonctionnement des principaux organes et équipements du véhicule, les évolutions technologiques et leurs impacts sur la conduite et la sécurité des usagers...</li> <li>15. Les éléments constitutifs d'un véhicule en termes de sécurité passive et active</li> <li>16. Les vérifications préalables à l'utilisation d'un véhicule du groupe lourd. Les déplacements des véhicules du groupe lourd.</li> <li>17. Dynamique et forces physiques s'appliquant aux véhicules du groupe lourd</li> <li>18. Les spécificités liées aux déplacements d'un véhicule du groupe lourd</li> <li>19. L'adaptation des comportements en situation de conduite. Conduite et manœuvre d'un véhicule du groupe lourd en circulation</li> <li>20. L'application des contrôles préalables à la conduite et à la manœuvre</li> <li>21. La conduite et manœuvre en sécurité et dans le respect des principes généraux du développement durable</li> <li>22. L'anticipation des risques de la conduite et de la manœuvre en interaction avec l'environnement</li> <li>23. Les comportements sécuritaires à adopter en cas de situations à risque / situation dégradée</li> </ol> <p><b>L'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd en sécurité</b></p> <p><b>Les véhicules d'enseignement du groupe lourd</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>24. Technologie du véhicule d'enseignement et de ses équipements</li> <li>25. Conduite et manipulation en sécurité d'un véhicule à double commande. L'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd</li> <li>26. Psychopédagogie appliquée à la conduite d'un véhicule groupe lourd : typologie des publics ; leurs attentes sociales et professionnelles ; les impacts sur la pédagogie de l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière d'un véhicule du groupe lourd</li> <li>27. Les principales difficultés d'apprentissage et les techniques de remédiation</li> <li>28. L'anticipation de risques potentiels inhérents à l'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd</li> <li>29. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation</li> <li>30. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd en circulation</li> <li>31. L'application des consignes de sécurité et d'alerte en cas d'accident</li> </ol> <p>Pédagogie des cours en salle (théorie et appliquée en situation réelle)</p> <p>és d'apprentissage sont correctement identifiées. La remédiation est adaptée à la difficulté d'apprentissage.</p> <p><b>APPRECIER LA DYNAMIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER ET EN IDENTIFIER LES RISQUES POTENTIELS</b> La prise d'information concerne la globalité de l'environnement. Les indices sont hiérarchisés par rapport aux risques potentiellement associés. Les indices détectés sont pris en compte dans les comportements de conduite ou dans l'enseignement. Les informations sont partagées avec l'apprenant.</p>		<p><b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b></p> <p>Cours Théoriques collectifs</p> <p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Ressources pédagogiques</p> <p>Véhicules auto école Catégories CE et D</p>